

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 97 (1971)  
**Heft:** 2

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Fédération vaudoise des entrepreneurs Société vaudoise des ingénieurs et des architectes

Nous avons le plaisir de vous informer que nos deux associations organiseront conjointement, le 24 février 1971, de 14 h. 30 à 18 h. 30, au Rond-Point du Palais de Beau-lieu, à Lausanne, un séminaire ayant pour thème :

*Comment orienter la politique du logement pour résoudre les besoins en habitation collective*

A cette occasion, la parole sera donnée aux personnalités suivantes :

M<sup>e</sup> Ph. Abravanel, avocat, Lausanne

M. G. Albisser, secrétaire général de la Chambre vaudoise immobilière

M. J.-P. Delamuraz, municipal, directeur des Travaux de la ville de Lausanne

M. G. Diacon, secrétaire central de la FOBB

M. D. Luini, président de la FVE, représentant de la Fédération vaudoise des entrepreneurs

M. D. Maillart, chargé de cours à l'Institut des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel.

M. P.-R. Martin, secrétaire général du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, chef de l'Office cantonal du logement

M. W. Schreyer, directeur de la Banque Nationale Suisse, à Lausanne

M. R. Willomet, architecte, Lausanne

Ce séminaire sera l'occasion de lancer des groupes de travail interassociations, qui élaboreront par la suite des solutions concrètes.

## Carnet des concours

### Concours international d'idées pour le Centre du Plateau Beaubourg à Paris

La République française a décidé d'édifier au cœur de Paris, non loin des Halles, sur le Plateau Beaubourg, un Centre consacré à la lecture publique, à l'art et à la création contemporains. L'originalité du projet réside dans la conjonction en un même lieu du livre, des arts plastiques, de l'architecture, de la musique, du cinéma et de la création industrielle.

Placé dans un vieux quartier historique, en voie de restauration et de rénovation, le Centre du Plateau Beaubourg doit permettre le lien entre un passé historique et l'époque contemporaine marquée par le recherche incessante d'expressions nouvelles.

Le Centre comportera :

- une zone d'accueil ;
- une bibliothèque de lecture publique ;
- un musée d'art moderne et contemporain ;
- un musée du « design » ;
- un centre d'art contemporain ;
- un centre de création industrielle ;
- des salles polyvalentes pour le théâtre, la musique, le cinéma ;
- des salles d'expositions temporaires ;
- des équipements permettant la recherche et la documentation spécialisées.

En ajoutant aux surfaces nécessaires pour le programme indiqué ci-dessus les surfaces nécessaires à la gestion de ce Centre, le total des surfaces hors œuvre à construire ne devra pas dépasser 70 000 m<sup>2</sup>.

25 000 m<sup>2</sup> supplémentaires seront en outre destinés aux accès des voitures, des autocars, des camions et à leur stationnement.

Peuvent s'inscrire au concours les architectes ou les équipes dirigées par un architecte.

Les intéressés devront joindre à leur demande d'envoi du dossier une attestation du fait qu'ils sont enregistrés comme architectes et/ou membres d'une association d'architectes, reconnus comme tels par l'Union internationale des architectes.

Le dossier sera envoyé aux architectes qui en feront la demande avant le 27 février 1971, accompagnée d'un chèque bancaire de 200 F. intitulé à :

Monsieur le Régisseur d'Avances / Plateau Beaubourg. adressé à :

Délégation pour la réalisation du Centre du Plateau Beaubourg, 25, rue de la Bienfaisance, Paris 8<sup>e</sup>.

Le Gouvernement français attribuera 550 000 F de prix et indemnités dont 250 000 F pour récompenser les lauréats et 30 indemnités forfaitaires de 10 000 F.

### Concours d'architecture pour la construction d'un centre scolaire pour l'enseignement secondaire à Châtel-Saint-Denis

La commission de construction de l'Ecole secondaire de la Veveyse ouvre un concours de projets en vue de la construction d'un centre scolaire, pour l'enseignement secondaire à Châtel-Saint-Denis.

Le concours est ouvert aux architectes établis depuis un an dans le canton de Fribourg et inscrits au Registre des architectes du canton.

Le jury dispose d'une somme de Fr. 23 000.— pour les projets primés et d'éventuels achats.

Le règlement et le programme du concours, ainsi que les documents s'y rapportant, seront adressés aux concurrents qui en feront la demande par écrit à la Préfecture de la Veveyse, 1618 Châtel-Saint-Denis, jusqu'au 31 janvier 1971, moyennant un dépôt de Fr. 100.— ; après ce délai, il ne sera plus délivré de document.

Les concurrents qui ont des questions à poser adresseront celles-ci sans indication de l'expéditeur, au jury, jusqu'au 15 février 1971.

Les délais de remise sont fixés jusqu'au 15 avril 1971, à 18 heures, pour les projets et au 22 avril 1971, à 18 heures, pour les maquettes.

Le programme est approuvé par la Commission des concours SIA.

---

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

---

### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

## Informations diverses

### Centrale hydro-électrique de Verbois

(Voir photographie de la première page couverture)

La salle de commande rénovée de la Centrale hydro-électrique de Verbois des S. I. de Genève. Les organes de contrôle de l'équipement électronique d'automatisation de la mise en marche et de l'arrêt des quatre groupes de 27 MVA — équipement construit par les Ateliers de Sécheron — occupent une section du pupitre de commande.